

PLAN D' ACTIONS 2020

1 – Gestion des fichiers de la demande sur les 6 départements de la Région :

- Administration des bases départementales :
 - paramétrage des guichets enregistreurs
 - déclaration des utilisateurs
 - gestion des doublons
 - gestion de la modification de l'identité des demandeurs
- Fiabilisation des données
- Assistance auprès des utilisateurs
- Suivi du projet de déploiement du dossier unique
- Réalisation et diffusion de tableaux de bords
 - Pour les organismes
 - Pour les collectivités utilisatrices, en lien avec les objectifs de la loi Egalité Citoyenneté
- Formation des utilisateurs
- Suivi du respect des règles de déontologie liées à l'utilisation des outils et rappel des règles si nécessaire
- Préparation et animation des COPIL
- Participation aux Clubs Utilisateurs

2 – Gestion des actions propres aux outils des territoires :

SNE	FICHER PARTAGE 37
<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi du déploiement du module de gestion partagée ○ Suivi du projet de nationalisation du numéro unique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi et validation des évolutions du progiciel ○ Suivi de la mise en conformité RGPD du progiciel ○ Suivi de la mise en conformité avec les lois ALUR, Egalité et Citoyenneté et ELAN ○ Diffusion des demandes en délai anormalement long ○ Préparation et animation des comités de suivi ○ Participation à l'AFIPART

3 – Gestion associative et développement stratégique :

- Pilotage et animation des instances de gouvernance de l'association
- Veille autour des projets de gestion de la demande
 - Réalisation d'une étude d'impact sur le déploiement d'Imhoweb comme outil de cotation de la demande de logement auprès des EPCI concernés
- Participation au réseau des gestionnaires